

Objectifs

- Favoriser l'apprentissage de la bicyclette dès le plus jeune âge.
- S'engager dans le dispositif du Savoir Rouler à Vélo.
- Sensibiliser aux mobilités actives, citoyennes, à pied ou à vélo.
- Développer l'éducation à la sécurité routière.

L'éducation à la sécurité routière s'intègre dans le socle de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3, selon les modalités définies par la [circulaire n° 2016-153 du 12 octobre 2016](#) relative à la mise en œuvre du dispositif de l'attestation de première éducation à la route (APER). "L'acquisition des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier demeure une priorité. La mise en place efficace d'une éducation à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques concrètes, scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.

C'est pourquoi, dès le plus jeune âge, les enfants doivent progressivement prendre conscience des règles de sécurité et identifier les risques et les comportements à adopter aussi bien en tant que passagers, piétons, ou usagers d'engins roulants. Ils vont acquérir des connaissances et construire, dans la coopération, des compétences dont ils pourront tirer profit tout au long de leur vie."

Présentation de l'opération

- Une étape, c'est « **un déplacement actif, citoyen, à pied ou à vélo** », auquel s'ajoute **une rencontre**.
- Chaque enfant bénéficie, en amont, d'une **éducation à la sécurité routière**.
- Engagement national dans le **Savoir Rouler à Vélo**.
- L'activité centrale est **le vélo**.
- Chaque étape est ouverte aux **enfants licenciés USEP** de la maternelle au CM2.
- Chaque territoire organise le nombre d'étapes, répondant au cahier des charges, qu'il souhaite.

Une étape du « P'TIT TOUR USEP », c'est :

Un projet commun nommé « **P'TIT TOUR USEP** »

+

Un déplacement actif, à pied ou à vélo

(pour se rendre sur le lieu de la rassemblement)

+

Une rencontre sportive associative

(sur un temps de rassemblement autour du vélo)

+

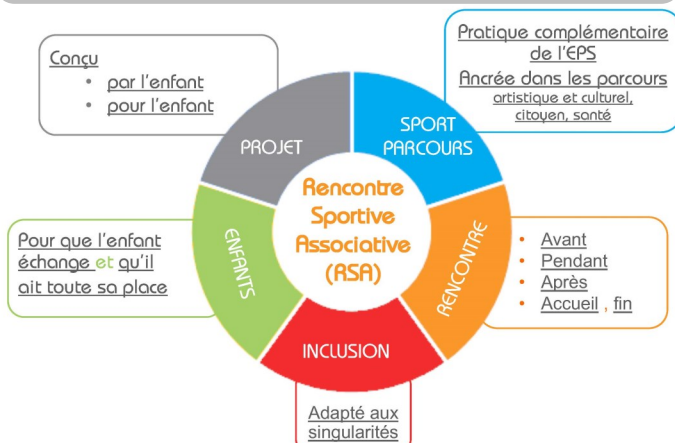
Savoir Rouler à Vélo

(Valider des attestations)



2 MAI AU 30 JUIN 2023

La Rencontre Sportive Associative USEP, c'est ...



1. Un déplacement actif adapté

- **Cycle 1** : à pied, en milieu ouvert
- **Cycle 2** : à vélo en milieu protégé ou à pied en milieu ouvert
- **Cycle 3** : à vélo, sur la voie publique

2. Une rencontre

- **Pratiquer** des ateliers (sécurité routière, vélo/roule)
- **Valoriser** les dimensions éducatives choisies : la sécurité routière, la santé, les mobilités citoyennes
- **Impliquer** les enfants dans un temps protocolaire
- **Communiquer** autour de l'événement

3. Une éducation à la sécurité routière

- En amont, lors du cycle d'apprentissage
- Lors du déplacement, par une mise en acte
- Sur un atelier de la rencontre

4. Savoir Rouler à Vélo

- **Bloc 1 - Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo
- **Bloc 2 - Savoir circuler** : Découvrir la mobilité en milieu sécurisé
- **Bloc 3 - Savoir rouler à vélo** : Se déplacer en situation réelle

Pourquoi s'engager dans l'opération nationale ?



POUR

- **Fédération** : Contribuer, à chaque échelon, au rayonnement du mouvement
- **Sportive** : Créer un calendrier national, vitrine de notre vitalité
- **Scolaire** : Jouer pleinement notre rôle, au sein de l'école publique
- **Mouvement** : Afficher la rencontre sportive associative
- **Pédagogique** : Faire rayonner notre expertise éducative

Les classes USEP participantes s'engagent à :

- Acquérir les compétences du socle commun d'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo.
- Pratiquer un cycle d'apprentissage sécurité routière ou apprentissage de la rue en amont de l'étape.
- Pratiquer un déplacement actif, à pied ou à vélo.
- S'impliquer dans la dimension citoyenne de l'opération.

Le Comité Régional USEP s'engage à : Les Comités Départementaux s'engagent à :

- Dynamiser et coordonner pour faire vivre l'opération.
- **N'inscrire à l'opération que des rencontres USEP répondant au cahier des charges.**
- Valider des attestations du **Savoir Rouler à Vélo**
- Respecter l'échéancier « **inscription / bilan** ».
- Utiliser la **dénomination et le logo** de l'opération.
- Communiquer via le **communiqué de presse** « type ».
- Participer à la **revue de presse nationale**.
- Communiqué via [les réseaux sociaux](#) (#).
- Mettre en place au moins une étape phare par département engagé qui s'intégrera au **calendrier national**.

L'organisateur USEP de l'étape s'engage à :

- Mettre en valeur la dimension nationale en utilisant la dénomination spécifique de l'opération.
- Communiquer via la presse et les réseaux sociaux.
- Faire remonter le bilan dans les délais.
- Respecter les éléments constitutifs d'une étape : **un déplacement actif + un rassemblement autour du vélo**

L'USEP nationale s'engage à :

- Mettre à disposition des ressources pédagogiques sous forme numérique.
- Fournir les outils de **communication**.
- Communiquer sur l'opération et le calendrier national des étapes.
- Accompagner l'étape nationale de communication.
- Apporter une aide financière via le contrat de développement régional.
- Attribuer aux comités une dotation matérielle.

RESSOURCES

- [Le livret de l'enfant](#)
- [Le communiqué de presse](#) • [Logos](#)
- [Revue de presse](#) • [Le savoir rouler à vélo](#)
- [Temps protocolaire impliquant les enfants](#)
- [Une étape du P'tit TOUR USEP c'est ...](#)

PROCÉDURES D'ENGAGEMENT



AVANT la rencontre

- Elle s'inscrit sur le tableur régional, onglet P'TIT TOUR (**au moins 1 mois à l'avance**) : renseigner toutes les colonnes + insérer le lien d'accès vers le dossier d'organisation de la rencontre (contenu et déroulé).
- L'USEP nationale acte la conformité au cahier des charges.
- L'USEP nationale construit le calendrier national et communique.

APRÈS la rencontre

- Elle est justifiée (**au plus tard 2 mois après**) : renseigner toutes les colonnes + justificatif de la réalisation.
- L'USEP nationale **valide** l'étape en fonction des critères suivants :
 - Dénomination de l'étape : « P'tit tour USEP »
 - Éducation à la sécurité routière
 - Valider au moins un des trois blocs du Savoir Rouler à Vélo
 - Déplacement actif, à pied ou à vélo
 - Rassemblement / ateliers autour du vélo / temps protocolaire impliquant les enfants
 - **BONUS** : Participation à la revue de presse